



Syndicat mixte
pour l'aménagement et la gestion
du Parc naturel régional
de la Forêt d'Orient
Maison du Parc
10220 Piney

Extrait des délibérations du Comité syndical du Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

OBJET :
**Gestion de la Réserve
naturelle régionale des
Prairies Humides de
Courteranges - Budget
et plan de financement
2024**

**DATE DE LA
CONVOCAION**
8 décembre 2023
DATE D’AFFICHAGE
8 décembre 2023

NOMBRE DE DELEGUES
Afférents au Comité : 88
En exercice : 88
Présents : 35
Votants : 35
+ 18 pouvoirs

L’an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre à 18h00, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient se sont réunis à la salle des sociétés de Vendeuvre sur Barse sur la convocation qui leur a été adressée.

Etaient présents :

Conseillers régionaux

M. Philippe BORDE avec le pouvoir de Mme Annie DUCHÊNE
M. Alain CEDELLE avec le pouvoir de M. Ghislain WYSOCINSKI
Mme Isabelle HELIOT-COURONNE avec les pouvoirs de M. Maxence MEUNIER et de Mme Gaëlle DUPRÉ
M. Jordan GUITTON avec le pouvoir de M. Pascal ERRE

Conseillers départementaux

Mme Sibylle BERTAIL-FASSAERT avec le pouvoir de M. Alain BALLAND
M. Bertrand CHEVALLIER
Mme Marielle CHEVALLIER
M. Philippe DALLEMAGNE
Mme Claude HOMEHR avec les pouvoirs de M. Olivier JACQUINET et de M. Philippe PICHÉRY
Mme Arlette MASSIN avec le pouvoir de M. Jean-Michel HUPFER

Troyes Champagne Métropole

M. Nicolas HONORÉ avec le pouvoir de M. Marc SEBEYRAN
M. Pascal HENRI

Communes du territoire

Amance – M. Jean-Michel PIETREMONT, Maire, titulaire
Brévonnes – M. Mathias PETIT, titulaire
Brienne-la-Vieille – M. Gaël GROSMARE, Maire, titulaire
Champ-sur-Barse – Mme Virginie VANHOORNE, titulaire
Dosches – M. Benoît VACHERET, titulaire
Epagne – M. Francis DOIZELET, Maire, titulaire
Géraudot – Mme Jean-Christophe LEFÈVRE, suppléant
Hampigny – M. Hervé CHAMBON, Maire, titulaire, avec le pouvoir de M. Jean-Michel MIGNOT
La Loge-aux-Chèvres – Mme Sandrine SZYMCZAK, titulaire
La Villeneuve-au-Chêne – M. Jésus CERVANTES, Maire, titulaire
Laubressel – M. Edin ZULIC, titulaire
Lusigny-sur-Barse – Mme Marie-Hélène TRESSOU, Maire titulaire
Magny-Fouchard – Mme Valérie RIVET, suppléante
Mathaux – M. Raymond LUCK, titulaire
Mesnil-Saint-Père – M. Gilles LOYER, titulaire avec le pouvoir de Mme Marie-Claude BEZINS
Montreuil-sur-Barse – M. René BARBEIRO, titulaire

Pel-et-Der – M. Dany DUBUISSON, Maire, titulaire avec le pouvoir de M. Christophe DUXIN
 Piney – M. Christian DENORMANDIE, Maire, titulaire avec le pouvoir de M. Gilles JACQUARD
 Puits-et-Nuisement – M. Julien GUILLAUD, titulaire avec le pouvoir de M. Michaël GUERARD
 Rouilly-Sacey – M. Patrick DYON, Maire, titulaire avec le pouvoir de Mme Sophie BOUDOT
 Trannes – Mme Christine BARBIER, titulaire
 Unienville – M. Jean-Michel CHATELAIN, Maire, titulaire avec le pouvoir de Gérard BERGERAT
 Vendevre-sur-Barse – M. Alain CHENET, titulaire

La séance a été ouverte par M. le Président, Jésus CERVANTES.

Secrétaire de séance : M. Jordan GUITTON.



Gestion de la Réserve naturelle régionale des Prairies Humides de Courteranges - Budget et plan de financement 2024

Suite aux échanges avec les services de l'Agence de l'Eau et de la Région en charge du FEDER, le programme d'actions et le budget prévisionnel 2024 de la Réserve naturelle régionale des Prairies Humides de Courteranges s'établissent comme suit :

Actions 2024 :

- Suivi administratif et financier : Comité consultatif et conseil scientifique, gestion financière, rapport d'activités... ;
- Finalisation du Plan de gestion 2024-2033 ;
- Suivis scientifiques et inventaires écologiques ;
- Travaux de gestion : gestion du pâturage, entretien des parcs, organisation de la fauche, actions ponctuelles de broyage, chantiers d'entretien ;
- Accompagnement du chantier de restauration de la peupleraie ;
- Ancrage territorial : échanges avec les partenaires, communication avec le grand public, animations, accueil de publics divers (écoles, formations spécialisées...).

Budget prévisionnel et plan de financement 2024 :

DEPENSES		RECETTES		
DESCRIPTIF	Prévisionnel 2024	FINANCEURS	Prévisionnel 2024	Taux
DEPENSES DE PERSONNEL		AESN	16 849,10 €	27,6%
Salaires et charges *	42 402,80 €	FEDER	26 925,57 €	44,1%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		REGION GRAND EST	15 000,00 €	24,6%
Frais indirects	6 360,42 €			
Frais directs (carburant, frais de déplacement, frais de missions, vêtement de travail, formation du personnel, frais du conseil scientifique)	1 300,00 €	Autofinancement PnrFO	2 288,25 €	3,7%
Matériel de suivi et d'étude	35,00 €			
MATERIEL POUR L'ENTRETIEN ET LA GESTION DE LA				

RESERVE				
Piquets de clôture	828,00 €			
Réparation / achat de petit matériel	1 985,70 €			
TRAVAUX DE GESTION - INTERVENTION SUR LE PATRIMOINE				
Entretien du Ru des échelles et débroussaillage du marais (chantier d'insertion 1 semaine)	1 650,00 €			
Entretien des clôtures (chantier d'insertion 2 semaines)	3 300,00 €			
Entretien de la tour à hirondelles	1 380,00 €			
COMMUNICATION ET ANIMATIONS				
Lettre d'info n°4	552,00 €			
INVESTISSEMENT				
Tronçonneuse	1 269,00 €			
TOTAL	61 062,92 €	TOTAL	61 062,92 €	100,00%

*** Salaires et charges :**

- 0,2 ETP Conservateur
- 0,5 ETP Garde animateur
- 0,5 ETP Agent technique
- 0,2 ETP Finances secrétariat (non éligible au fonds FEDER)
- 2 semaines de stage

Le Comité syndical, avec 2 abstentions (14 voix), décide de :

- valider le programme 2024 ainsi que le budget prévisionnel 2024 et le plan de financement de la Réserve naturelle régionale des Prairies Humides de Courteranges ci-dessus ;
- autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette action.

**Pour extrait conforme :
Le Président**



Jesus CERVANTES
2023.12.21 14:54:34 +0100
Ref:20231221_144932_1-1-O
Signature numérique
le Président

Jésus CERVANTES